



COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L ARC

Entente Sportive Argençaise de Tir à l'Arc



Club FFTA labellisé BRONZE



Invitation

Nous avons le plaisir de vous convier à notre concours en SALLE (2 x 18m) que nous organisons les

22 et 23 Octobre 2016

Cette compétition sélective pour les championnats du Calvados, de Normandie et de France se déroulera à la salle omnisports, Place des Marronniers à ARGENCES Coordonnées **GPS N 49°07'22.49"**
O 000°10'5.114" ou **Latitude 49.12291399999999** **Longitude -0.16808749999995598**

| | SAMEDI A.Midi | SAMEDI Soir | DIMANCHE Matin | DIMANCHE A.Midi |
|---------------------|------------------|----------------|-------------------|--------------------|
| Ouverture greffe | 13 h 45 | 19 h 30 | 7 h 45 | 12 h 45 |
| Entraînement | 14 h 15 | 20 h | 8 h 15 | 13 h 15 |
| Inspection matériel | 14 h 45 | 20 h 30 | 8 h 45 | 13 h 45 |
| Début des tirs | 15 h | 20 h 45 | 9 h | 14 h |

L'entraînement se fera sur cible pendant 30 mn

BLASONS

Arcs Classiques : Blasons Ø 80 Poussins (Voir règlement C 3.1.1 D 2 &, D3)

Blasons Ø 60 Benjamins et Minimes

Blasons Ø 40 pour les autres catégories

(ou Trispot Ø 40 si précisé à l'inscription)

Arcs à poulies : Cadets à Super Vétérans Ø 40 trispots verticaux

Arcs nus : Blasons de Ø 60 Cadets

Blasons de Ø 40 Scratch (Junior, Sénior, Vétéran, Super-vétéran)

(Ou Trispot Ø 40 si précisé à l'inscription)

INSCRIPTIONS

Poussins à Cadets 5 €

Autres catégories 8 €

Les départs suivants à 5 €

Pour les poussins une cible (4 archers maximum) sera réservée le samedi après midi et jusqu'à 3 cibles (12 archers maximum) le dimanche matin. La répartition se fera selon le règlement FFTA.

La priorité sera donnée, dans la limite des places disponibles, aux archers qui auront acquitté leur droit d'inscription. Les règlements sont à établir à l'ordre de l'E.S.A tir à l'arc et adressés à : Gérard DAUMESNIL, 124 Rue Eole – 14370 CHICHEBOVILLE ou Mail : lesarchersdargences@gmail.com avant le **18 Octobre 2016**

Tél : 02.31.23.39.92

portable : 06.14.30.17.89

RECOMPENSES (coupes ou médailles) Dimanche après midi vers 17h30

INDIVIDUELLES Aux 3 premiers de chaque CATEGORIEPAR EQUIPE : Trophée à la meilleure équipe de club composée de trois archers :

- un arc classique (de Cadet à Super-vétéran)

- un arc à poulies (de Cadet à Super-vétéran)

- un Jeune classique (Poussin, Benjamin, Minime) ou un Arc nu (Cadet & Scratch)

SIEGE SOCIAL : Mairie d'Argences Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES

Agrément FFTA n° 1314037

SIRET : 489 907 394 00014

APE : 926C

Président : Ludovic BOUET

mairie d'Argences

14370 ARGENCES

Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : ludovic.bouet79@gmail.comSite Internet : <http://esatiralarc-argences.clubeo.com/>

ARBITRES

Arbitre principal : Pierre PONCET

Arbitres adjoints : Gérard NOEL, Ludovic BOUET, Thomas BOISGONTIER et Hervé BOISGONTIER

IMPORTANT

Tous les archers inscrit doivent se présenter au greffe muni de une au moins des pièces suivantes :

La licence avec photo de la saison en cours

La licence dématérialisée avec photo

Le passeport sportif avec photo récente

Tout autre justificatif officiel d'identité

Le certificat médical ou passeport signé du médecin si « NON » précisé sur la licence.

La tenue blanche ou de club est obligatoire sur le pas de tir et sur le podium lors de la remise des récompenses.

Les chaussures de sport sont obligatoires.

Les animaux sont interdits dans la salle.

INTENDANCE

Buvette et restauration sur place.

Le dimanche matin :

- Un petit déjeuner vous est proposé à 3,50 € comprenant une viennoiserie, un verre de jus d'orange avec une boisson chaude (café, thé ou chocolat).

Pour des raisons d'organisation, il est impératif de s'inscrire à ce petit déjeuner avant le **18 octobre** en précisant le choix de la viennoiserie.

Et comme toujours :

Pot de l'amitié après chaque tir.

La traditionnelle soupe à l'oignon est toujours offerte le samedi soir après le dernier tir.

Toute l'équipe est impatiente de vous accueillir